

Conseil de Ville - DELEMONT
Groupe CS-POP-Verts

Delémont, le 29 novembre 2010

Question écrite

Abri vélo à la gare

Lors de la séance du Conseil de Ville du 30 août 2010, le groupe CS-POP-Verts a demandé au Conseil communal ce qu'il advenait du projet d'aménagement d'un abri-vélo à l'ouest de la gare, qui avait été accepté par le Conseil de Ville en novembre 2008.

Nous constatons toutefois que la situation pour le stationnement des deux-roues à la gare est insatisfaisante (manque de places, déprédations...) et nous souhaiterions que la commune remédie rapidement à ce problème. Aussi, en complément aux réponses fournies par le Conseil communal à notre question orale, nous aimerions obtenir des informations complémentaires sur les points suivants :

1. Le projet d'abri-vélo s'inscrivait dans un projet de planification globale des CFF. De tels abris-vélos devant se réaliser dans 60 gares jusqu'en 2011. En repoussant le délai de réalisation, la Ville de Delémont ne court-elle pas le risque de perdre les avantages liés à ce projet (Coût plafonné, participation des CFF, entretien à charge des CFF) ?
2. Le projet de vélo-station qui pourrait voir le jour dans le cadre du projet d'agglomération est sensé offrir une alternative aux places de stationnement et non les remplacer. Le Conseil Communal est-il toujours du même avis ?
3. A combien évalue-t-on aujourd'hui le besoin en place de stationnement pour les deux-roues dans le secteur de la gare ? Et combien en faudrait-il encore pour satisfaire les besoins ?
4. Où en est-on dans les démarches en vue de la réalisation de la vélo-station et à combien de places évalue-t-on l'offre d'une telle vélo-station ?
5. Le Conseil Communal est-il prêt à faire les démarches pour relancer le projet d'abri-vélo à l'ouest de la gare.

M. Cl. Cui —
Y.-P. M...
Groupe CS-POP-Verts
Didier Nicoulin